

Charte de la **Société Bretonne de Psycho-criminologie et Psycho-victimologie** **SBΨCΨV**

Cette charte a le souci de faire savoir les valeurs sur lesquelles repose la Société SBΨCΨV. Elle ne définit pas un règlement intérieur. Elle prend acte d'orientations de travail à promouvoir et des modes acceptables de les mener à bien.

Tout adhérent, en signant la charte lors de son adhésion, s'engage à la respecter. Tout adhérent est supposé partager les objectifs de cette Société et contribuer à ouvrir et entretenir un dialogue respectueux des personnes : égalité, diversité, habilitation, compétences.

La SBΨCΨV est ouverte à tous les acteurs, enseignants, chercheurs, professionnels, étudiants de quelque terrain de la criminologie et de la victimologie et région du monde que ce soit. Si elle s'inscrit dans le champ des sciences humaines et sociales, son objectif est de contribuer au développement et à la promotion d'un espace psycho-criminologique et psycho-victimologique spécifique.

Cette ouverture se constitue dans une volonté de promouvoir un autre état des savoirs et une autre dimension des intégrations professionnelles dans le respect des droits de l'homme, le souci d'aménager à leur profit et dans leur intérêt des dispositifs de formations, de recherches, d'interventions, d'insertion et de promotion.

Elle s'interdit de ne parler que pour un corps d'acteurs, elle ne se veut pas une société corporatiste et de défenses d'intérêts privés. Elle se définit par ses capacités d'innovation et de propositions.

Pour cela elle estime que les premiers efforts doivent porter sur :

-1 L'étude des pratiques criminelles, infractionnelles et délinquantielles ainsi que leurs retombées victimologiques, par les réponses que la société apporte, tant dans ses constructions sociales, politiques, de santé mentale et publique... ; que ces pratiques se donnent comme visée :

- **la prévention**, que ce soit de façon primaire, secondaire ou tertiaire,

- **la judiciarisation**, au sens d'identifier et de caractériser, d'arrêter l'infacteur, d'évaluer les conséquences du crime (les aspects processuels, les expertises médico-légales, psychiatriques, psychologiques et psycho-criminologiques, criminalistiques, les alternatives aux poursuites),

- **l'évaluation et le traitement**, au sens de l'aide aux victimes, de la resocialisation ou de la réhabilitation, des réponses restauratives, de réparation, de médiation ; des droits des parties et de l'accompagnement spécifique, éducatif, thérapeutique, judiciaire et médical des pratiques de probation.

- 2 La tenue d'un état des lieux critiques des savoirs et pratiques en matière d'agressologie et de victimologie

Son effort porte tout autant sur les problématiques liées aux délinquances qu'aux victimes d'actes d'infractions, que sur les acteurs des institutions judiciaires et sociales. Pour ce faire, elle s'engage :

- à **inventorier** les pratiques infractionnelles agies et subies et les réponses actuellement apportées en termes de métier et de références scientifiques.

- à **promouvoir** annuellement des temps de regroupement sur des thèmes fixés en CA et en commissions.

Afin de mettre en œuvre ces missions et de faire connaître les travaux en cours quelle que soit leur origine (académique, de terrain...) :

- la Société ouvre un espace de *publications* sur son Site (www.sbpcpv.eu) à tous les auteurs qui le souhaitent (multilingues avec abstract conseillé en français et anglais, etc.). Une commission est créée à cet effet.

- la Société offre la possibilité à chacun de ses membres de s'engager dans l'une ou l'autre des commissions de travail créées.

- la Société contribue à l'orientation des étudiants, praticiens et chercheurs, acteurs politiques, par l'analyse des structures de formations, de recherches et de diffusion, et en informant de manière critique sur les formations existantes, DU, DIU, Masters selon des critères précis.

- la Société tient une Conférence Thématique à l'occasion de son Assemblée générale annuelle.

Je m'engage à respecter les valeurs et les normes de la **Charte de la Société Bretonne de Psycho-criminologie et Psycho-victimologie**

Nom.....Prénom.....

Téléphone.....

Adresse :

Adresse mél.....

Signature